

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011
VALANT COMPTE-RENDU**

L'an deux mil onze, le 11 juillet à 20h30, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryanick Méhaignerie, Maire.

Présents : Maryanick Méhaignerie, Marie-Renée Saillant, Vincent Houdan, Jean-Paul Jannier, Gérard Gilbert, Claudine Paysant, Jean-Louis Pinsard, Daniel Cheul, André Mongodin, Sabrina Saudrais, Thierry Duplat, Thérèse Loisel, Philippe Héry, Marie-Thérèse Esnault, André Bellier, Stéphane Douabin, Christophe Boittin

Excusés : Bernard Delaunay, Marie-France Bardaine

Pouvoirs : M. Bernard Delaunay donne pouvoir à Mme le Maire

M. André Mongodin est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

- Valide à l'unanimité le compte-rendu du 27 juin 2011
 - Décide à l'unanimité de publier au Ouest France l'ordre du jour du Conseil Municipal pour les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2011
-

Le présent compte-rendu a été affiché le 21 juillet 2011

➤ **2011.06.27 d1 – Ouverture de l'opération « Cellules médicales »**

Pour faire suite au choix du cabinet GESLAND-HAMELOT comme maître d'œuvre de l'opération d'aménagement des cellules médicales, il est nécessaire d'ouvrir une nouvelle opération au budget primitif 2011 de la commune :

Opération 130 : Cellules médicales

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ouverture de l'opération 130 comme indiqué ci-dessus.

➤ **2011.06.27 d2 – Décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 18 votes POUR de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice :

Opérations non affectées – Chap. 020 (Dépenses imprévues) :	- 6 000 €
Opération 130 (Cellules médicales) – compte 2031 :	+ 6 000 €

➤ **2011.06.27 d3 – Décision modificative n°2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 18 votes POUR de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice :

Opérations non affectées – Chap. 020 (Dépenses imprévues) :	- 3 230 €
Opération 118 (Centre de loisirs) – compte 2313 :	+ 3 230 €

➤ **2011.06.27 d4 – OGEC : convention cantine/garderie**

M. Jean-Paul JANNIER, adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal le projet de convention relative à la participation communale aux frais de cantine et de garderie de l'école privée de Balazé.

Cette convention, qui a été étudiée par la Commission Education Culture Jeunesse, prévoit que la commune de

Balazé prendra en charge :

- Pour la cantine : 0.90 € par enfant pour l'année scolaire 2011/2012
- Pour la garderie : 0.17 € par heure

M. JANNIER précise que cette convention est valable pour une année, à compter de la rentrée de septembre 2011. Une nouvelle convention, qui fixera les modalités de participation de la commune à long terme, sera proposée pour la rentrée de septembre 2012.

Il informe également les conseillers que les repas pris par les enfants de l'ALSH ne peuvent pas être intégrés dans la convention car ils ne dépendent pas de la même réglementation. La subvention communale relative à ces repas fera l'objet d'une délibération spécifique prise en fin d'année scolaire, après communication du nombre de repas par l'OGEC.

Il ajoute enfin qu'il est nécessaire de prévoir une modification de la précédente convention précisant la subvention à caractère social versée à l'école Saint Joseph de Balazé datant du 5 juin 2008 afin de rendre applicable la nouvelle convention.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention relative à la participation communale aux frais de cantine et de garderie de l'école privée de Balazé pour l'année scolaire 2011/2012
- D'autoriser Mme le Maire à signer la nouvelle convention modifiée remplaçant celle du 5 juin 2008
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

➤ **2011.06.27 d5 – Amendes de police – Dotation 2011**

Par circulaire du 2 mars 2011, le Ministre de l'Intérieur a fixé à 871 113 € la dotation 2011 relative aux recettes des amendes de police revenant aux communes de moins de 10 000 habitants du département d'Ille et Vilaine.

Au cours de sa réunion du 23 mai 2011, la commission permanente du conseil général a arrêté la liste des communes bénéficiaires ainsi que le montant de l'attribution leur revenant.

Balazé a été retenue pour la réalisation des travaux suivants :

- Parc de stationnement VC 104 (Parking mairie) : 2 567 € (Coût des travaux : 8 850 € HT)

Après en avoir délibéré et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal accepte les sommes proposées ci-dessus et s'engage à faire exécuter les travaux correspondants.

➤ **2011.06.27 d6 – Convention de cession d'un chemin à la Fleuriais**

Mme le Maire sort de la salle du Conseil pour cette délibération.

Mme Marie-Renée SAILLANT, adjointe au Maire, informe les conseillers d'un projet de convention de cession d'un chemin privé situé à la Fleuriais.

Ce chemin appartient actuellement à M. Julien GENIN qui a déposé en mairie deux dossiers de déclaration préalable en vu de détacher deux terrains à bâtir et de diviser en quatre le surplus, à savoir deux constructions à usage d'habitation et deux constructions à usage agricole à transformer en habitation.

M. GENIN a présenté une demande tendant à ce que les équipements communs (voirie, réseaux) liés à cette opération puissent ultérieurement être classés dans le domaine public communal.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, après présentation du plan de l'opération :

- D'approuver la cession de ces équipements communs à la commune en vue de leur classement dans le domaine public communal ;
- D'autoriser Mme la 1^{ère} adjointe à signer la convention de cession relative à ces équipements

Après délibération et par 16 votes, le Conseil Municipal précise que la signature de cette convention est autorisée sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- Un revêtement bicouche devra être prévu sur l'intégralité du chemin cédé, notamment sur le chemin d'accès au terrain n°3
- Des réservations seront à prévoir pour l'éclairage public (fourreaux)
- Un emplacement devra être prévu pour la collecte des ordures ménagères
- Le plan fourni et joint en annexe de la convention devra indiquer les accès aux terrains

- Les acquéreurs des terrains devront être informés de l'éventuelle obligation de raccordement au réseau d'assainissement collectif en cas de concrétisation du projet de lotissement prévu sur les parcelles voisines du projet.
- **2011.07.11 d7 – Projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI)**

Mme le Maire informe les conseillers que la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales prévoit l'établissement dans chaque département d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui devra faire l'objet d'un arrêté préfectoral pris au plus tard le 31 décembre 2011.

Un projet de SDCI a été présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale qui s'est réunie le jeudi 28 avril dernier à la préfecture.

Ce schéma comprend les préconisations suivantes pour le Pays de Vitré :

- Fusion au plus tard le 01/06/2013 avec effet au 01/01/2014 de la communauté d'agglomération « Vitré Communauté » avec la communauté de communes du « Pays Guerchais », en intégrant le rattachement à ce nouvel ensemble des communes de Rannée et de Bais de manière à régler la discontinuité territoriale
- Un rapprochement ou un renforcement des coopérations entre la communauté de communes du « Pays de la Roche aux Fées » et le nouvel ensemble intercommunal « Vitré Communauté et Pays Guerchais » sera recherché pour une échéance postérieure à 2014

Conformément à l'article L 5210-1-1 IV al 2 du CGCT, le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet.

Décision du Conseil Municipal après délibération :

- 2 votes POUR la proposition du préfet à savoir la fusion de Vitré Communauté et de la communauté de communes du Pays Guerchais
- 16 votes CONTRE la proposition du préfet et pour le statu quo, à savoir le maintien de Vitré Communauté sous sa forme actuelle
- Le Conseil Municipal propose, par 18 votes POUR, l'étude d'un rapprochement futur des trois communautés après examen de l'impact organisationnel, financier et fiscal
- Certains élus proposent une réflexion sur l'opportunité de se rapprocher des communes du nord-est du département (Fougères...)

➤ **Compte rendu de commissions**

1/Commission Education Culture Jeunesse des 10 mars et 31 mai 2011

M. Jean-Paul JANNIER, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission du 10 mars 2011 :

- Subvention ALSH

Progression globale de la fréquentation : + 1%

Pour 2010, le prix de revient de la journée enfant a été de 19.47 € avec une participation des familles de 11.50 € par jour et une participation de la commune de 7.97 €.

Subvention communale pour 2010 : 15 163 €

Subvention prévisionnelle pour 2011 : 27 632 €

- Participation de la commune pour la cantine et la garderie
- Local Jeunes
- Demande de subvention de la Mairie d'Argentré du Plessis

Un enfant de Balazé est scolarisé dans une classe en CLIS en primaire. La demande est de 335 €.

Pour info, la commune de Balazé pour les enfants scolarisés en primaire paie 341 €.

La commission propose de valider cette demande.

2/Rencontre entre la commission Education Culture Jeunesse et l'OGEC et l'APEL du 23 juin 2011

M. Jean-Paul JANNIER, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la rencontre :

- Convention pour l'aide au repas
- Convention pour l'aide à l'heure de garderie
- Etude prospective : l'organisation de la cantine fera l'objet d'études menées par un groupe de travail afin de mettre en place une convention définitive pour septembre 2012

3/Rencontre avec les présidents des associations du 30 juin 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la rencontre :

- Préparation du forum des associations du samedi 10 septembre 2011 : une réunion sera organisée le 30 août pour finaliser l'organisation du forum
- Planning d'utilisation de la salle des sports pour la saison 2011/2012 avec les représentants des associations tennis, badminton, basket, gym détente, école
- Gestion des placards
- Analyse des demandes de créneaux pour Christophe DESCORMIERS

Mme le Maire et M. Vincent HOUDAN ont remercié l'ensemble des présidents pour leur contribution au dynamisme et à l'animation de la commune, ainsi que les nombreux bénévoles qui oeuvrent toute l'année dans les 25 associations de la commune.

4/Commission Sports et Loisirs du 4 juillet 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Réunion finale de préparation de la Nuit des Conteurs du 9 juillet 2011

M. HOUDAN informe les conseillers du succès de la manifestation qui a accueilli environ 475 participants. Il précise que ce succès est le résultat de l'engagement des bénévoles de la commune et tient à remercier M. et Mme DE KERMOYZAN d'avoir ouvert le parc du château pour cette animation

➤ **Questions diverses**

1. Dates à retenir :

- Groupe de travail urbanisme/voirie : 29 août 2011
- Forum des associations : 10 septembre 2011

Prochain Conseil Municipal : le lundi 12 septembre 2011 à 20h30